

CM 02-02-2018

L'an deux mille dix-huit, le vendredi 23 Février à 19 heures, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués se sont réunis dans la salle des mariages sous la Présidence de Monsieur le Maire Joël Delrue

Étaient présents : M. Delrue, Mme Boché, Mme Lemaître, M. Lemaire, M. Fauquemberg, M. Turbant, Mme Alexandre, M. Fourrier, Mme Reynaert, M. Vandermolen, Mme Castain, M. Fares.

Absents excusés : M. Gardon donne pouvoir à Mme Reynaert ;

Absent : M. Feret

Secrétaire de séance : M. Vandermolen

Début de la séance à 19 h 10 suivant l'ordre du jour.

1°) Délibération : avenant des containers d'ordures ménagères de la Commune ;

Monsieur le Maire présente les conventions avec Amiens-Métropole sur la nouvelle répartition des containers de la Commune comme suit :

- Cimetière convention J0004A ; Ordures Ménagères 1 containers 360 litres à 380.85 € TTC/an.
 - Salle Polyvalente convention J0006A Ordures Ménagères 3 containers de 360 litres et 1 de 240 litres
Pour les Emballages Ménagères 1 container 240 litres et 2 de 360 litres à 1541.06 € TTC/an.
 - .- ALSH et école convention J0005A 1 container Ordures Ménagères en 240l à 224.02 € TTC/an.
- Soit un total annuel à 2145.43 €TTC/an.

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorisent M. le Maire à signer ces conventions et votent 13 voix pour.

2°) Délibération : révision des tarifs de la société Gouze 2018 ;

M. Le Maire présente les nouveaux tarifs de nettoyage de la Sté Gouze, après révision 1.68 % :
Bâtiments communaux :

- grande école 376.22 € HT ;
- maternelle et périscolaire 1034.86 € HT ;
- pôle multimédia 94.90 € HT ;
- vitres mairie-école 282.44 € HT ;
- ALSH mercredi 85.41 € HT ;
- mairie 94.90 € HT ;
- salle du Château (bibliothèque) 94.90 € HT ;

Salle polyvalente :

- 2 Salles 56.93 € HT - Grande Salle 48.61 € HT- petite salle 27.34 € HT.
- utilisation de la cuisine 19.73 € HT. - vitres salle polyvalente 190.14 € HT

Travaux remise en état été :

- Grande école : 276.16 € H.T. / exécution
- Maternelle et périscolaire : 749.58 € H.T. / exécution
- Mairie : 315.61 € H.T. / exécution
- Pôle multimédia : 88.77 € H.T. / exécution
- Salle du Château : 187.39 € H.T. / exécution

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuvent ces tarifs, 13 voix pour.

3°) Compte de Gestion 2017 :

Monsieur le maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur et que le conseil municipal ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le receveur municipal.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

Approuve le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2017. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes, 13 voix pour.

4°) Approbation du Compte Administratif 2017 :

Le Conseil Municipal examine le compte administratif communal 2017 qui s'établit ainsi :

Fonctionnement : Dépenses 416 772.83 €

Recettes 445 258.27 €

Investissement : Dépenses 48 445.96 €

Recettes 111 733.66 €

M. Jacques Fauquemberg est élu président de séance, l'ordonnateur, M. Joël Delrue, Maire s'est retiré de la salle.

M. Jacques Fauquemberg a mis au vote le compte administratif, et les membres du Conseil approuvent ce compte avec 12 voix pour.

5°) RESULTAT COMPTE ADMINISTRATIF 2017

RESULTAT COMPTE ADMINISTRATIF 2017

INVESTISSEMENT

DEPENSES 48 445.96 €

RECETTES 111 733.66 €

FONCTIONNEMENT

DEPENSES 416 772.43 €

RECETTES 445 258.27 €

RESULTAT 2017	+	63 287.70 €	RESULTAT 2017	+	28 485.84 €
(Dépenses-Recettes par section en 2017)					

RESULTAT 2016 - 88 059.59 (001)
Reprise CCAS

RESULTAT 2016 + 111 338.96 € (002)
+ 1 401.83 €

TOTAL GENERAL	-	24 771.89 €		+	141 226.63 €
---------------	---	-------------	--	---	--------------

+ 116 454.74 €

Les membres du Conseil approuvent ce résultat 13 voix pour.

6°) Affectation du résultat du compte administratif 2017 :

AFFECTATION DU RESULTAT DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017
AU BUDGET PRIMITIF 2018

Reste à réaliser :

ARTICLE	MONTANT TTC	DESIGNATIONS
202	15 000 €	PLU
20415112	8 750 €	ROUTE DU PETIT CAMON
21312	7 800 €	ECOLES ET ALSH
454101	7 985 €	PERIL TRAVAUX D'OFFICE

TOTAL	39 535 €
--------------	-----------------

A REPORTER EN DEPENSES D'INVESTISSEMENT BP 2018

INVESTISSEMENT 001	- 24 771.89 €	
RESTE A REALISER	- 39 535.00 €	
	- 64 306.89 €	au compte 1068 titre à faire

FONCTIONNEMENT 002	+ 141 226.63 €	
Besoin en investissement	- 64 306.89 €	
	+ 76 919.74 €	au compte 002 du BP 2018

Les membres du Conseil acceptent cette affectation de résultat, 12 voix pour, 1 voix contre.

L'ordre du jour, étant épuisé.

Fin de séance à 20 h 55